

66

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 novembre 2006 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- URBANY	Mme LEMBERGER
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	- WEISBECKER	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- BASTIAN

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM MORI, APPRILL, - WALTER, SCHIELLEIN, TROG

7) Achat de terrains.

- a) Dans le cadre du projet « Jardin des Brumes », quelques terrains restent à acquérir pour avoir une uniformité et continuité de la zone nécessaire à la phase 1.

- Divers propriétaires, Section 16 à LAMPERTSLOCH 64,77 ares à 120€/are

Prénom-Nom	Adresses	Parcelles	Superficie
Georgette FRANCK-WURTZ	2, impasse du Vignoble 67250 LAMPERTSLOCH	36	6,62
Charles WENDLING Louise HERRMANN	4, rue du Moulin 67360 MORSBRONN LES BAINS	37	6,03
Henri ROESSEL	11, rue du Ruisseau 67250 PREUSCHDORF	38	5,60
Philippe JACOB	67250 LAMPERTSLOCH	39	7,96
Georges SCHILLINGER Marguerite BORDENAVE	16, route de Pechelbronn 67250 LAMPERTSLOCH	40	3,30
Jeanne HELFRICH-STREIBIG	8, rue de l'Etang 67360 BIBLISHEIM	41	10,43
Hedwige JUCKER-RUSENBERG	40, rue de la République 67720 HOERDT	43	8,01
Philippe JACOB	67250 LAMPERTSLOCH	44	4,78
Georges SCHILLINGER Marguerite BORDENAVE	16, route de Pechelbronn 67250 LAMPERTSLOCH	47	12,04

- Chaîne thermique, Section 16 à LAMPERTSLOCH 54,94 ares à 120€/are.

Chaîne thermique		34-48-50-118	54,94
------------------	--	--------------	-------

- Soit au total 119,11 ares x 120€= 14.293,20€

- Terrain BEINER, Section 38 à MERKWILLER parcelle 165 zone I AUL
 - Surface estimée à 28 ares (il s'agit d'une partie de la parcelle 165, et un arpentage sera nécessaire)
 - Prix négocié avec M. BEINER = 900€/are en accord avec le Bureau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve l'achat des terrains ci-dessous, Section 16 à LAMPERTSLOCH au prix de **120€ l'are.**

Prénom-Nom	Adresses	Parcelles	Superficie
Georgette FRANCK-WURTZ	2, impasse du Vignoble 67250 LAMPERTSLOCH	36	6,62
Charles WENDLING Louise HERRMANN	4, rue du Moulin 67360 MORSBRONN LES BAINS	37	6,03
Henri ROESSEL	11, rue du Ruisseau 67250 PREUSCHDORF	38	5,60
Philippe JACOB	67250 LAMPERTSLOCH	39	7,96
Georges SCHILLINGER Marguerite BORDENAVE	16, route de Pechelbronn 67250 LAMPERTSLOCH	40	3,30
Jeanne HELFRICH-STREIBIG	8, rue de l'Etang 67360 BIBLISHEIM	41	10,43
Hedwige JUCKER-RUSENBERG	40, rue de la République 67720 HOERDT	43	8,01
Philippe JACOB	67250 LAMPERTSLOCH	44	4,78
Georges SCHILLINGER Marguerite BORDENAVE	16, route de Pechelbronn 67250 LAMPERTSLOCH	47	12,04
Chaîne thermique		34-48-50-118	54,94

- Approuve l'achat du terrain de M. BEINER au prix de 900€ l'are.
- Autorise le Président à :
 - o Commander une lettre d'arpentage pour la parcelle 165, Section 38 à MERKWILLER PECHELBRONN
 - o Faire toute démarche et signer tout document nécessaire à ces transactions chez Maître RITTER, Notaire à WOERTH.

- b) Une notification de Droit de Préemption Urbain a été envoyé à la Communauté de Communes par Maître RITTER, Notaire à WOERTH, pour un terrain situé en zone I AUL à proximité de la source Héliens III. Il s'agit de la parcelle 89 Section 19 sur le ban de LAMPERTSLOCH, d'une surface de 15,05 ares. La vente a été proposée par la famille SCHAFFNER à la SAFER du Bas-Rhin, pour un montant de 286€ la parcelle (soit ~19€/are)

Conformément à la délégation du conseil du 27 janvier 2004, le Président informe d'avoir envoyé à Maître RITTER sa décision de préempter pour la dite parcelle au prix affiché.

- c) Proposition de vente de la parcelle 23 Section 27 à KUTZENHAUSEN de 9,82 ares de la part de Monsieur ENGEL Georges, situé sur l'emplacement réservé n° A14, pour le prix de 35€ l'are, soit 343,70€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité, deux voix contre (M. KENNEL et M. STURM) et une abstention (M. URBANY),

- Approuve l'acquisition de la parcelle 23 Section 27 à KUTZENHAUSEN, sur l'emplacement réservé n° A14, à Monsieur ENGEL Georges.
- Autorise le Président à faire toute démarche et à signer tout document nécessaire à ces transactions chez Maître RITTER, Notaire à WOERTH.

Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 24 novembre 2006

Délibération, exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

